

# RÔLES, DROITS ET DEVOIRS DES ÉLUS LOCAUX



L'ACADÉMIE DES  
LEADERS PUBLICS

**Durée :** 1 journée, 7 heures

**Moyens pédagogiques :**

Approche théorique et juridique, analyse de cas pratique. Analyse des textes de loi et jurisprudences

**Publics visés :** En groupe, élus locaux, collaborateurs d'élus locaux

**Pré-requis :** aucun

**Les acquis recherchés du module :**

- ✓ Identifier et comprendre les particularités du statut de l' élu
- ✓ Connaître ses marges de manoeuvre et les limites d'action de l' élu local
- ✓ Se prémunir des risques juridiques et contentieux

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- > Appréhender les enjeux du **statut de l' élu**
- > S'approprier les évolutions juridiques (**Loi Engagement et Proximité**)
- > Connaître le **régime fiscal** et les **indemnités** liés au statut d' élu
- > Combiner le **mandat local** avec son activité professionnelle
- > Comprendre les rapports de force et se positionner habilement dans le **jeu politique**
- > Savoir utiliser la **délégation de pouvoir** pour limiter sa responsabilité
- > Se prémunir des risques engageant la **responsabilité de l' élu**

## CONTENU PEDAGOGIQUE MODULE 1 - (1 journée)

> **Panorama des conditions pour être élu local :**

Les inéligibilités et les incompatibilités  
Présentation des conditions matérielles d'exercice des mandats locaux  
Conjuguer une activité professionnelle et son mandat : connaître ses droits  
Le droit à la suspension de l'activité professionnelle en faveur du mandat  
Les garanties accordées aux élus locaux à l'issue de leur mandat  
La validité et les enjeux du recours à la délégation de pouvoirs

> **Régime indemnitaire des élus :**

Les indemnités des élus, les cotisations sociales et le système de retraite

> **Responsabilité et protection des élus locaux :**

Les droits et les obligations de l' élu local  
La protection fonctionnelle  
La responsabilité civile, pénale et administrative  
Les délits volontaires et involontaires  
Les différents types de peine : amende, emprisonnement

> **Les relations entre les élus et l'administration :**

La communication avec ses équipes

> **Focus** sur le rôle de protection et de préservation de la sûreté de son territoire (risques sanitaires, environnementaux, etc.)

Focus adapté en fonction des particularités du territoire